

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

|              |                                |
|--------------|--------------------------------|
| Suchabfrage  | <b>24.04.2024</b>              |
| Thema        | <b>Keine Einschränkung</b>     |
| Schlagworte  | <b>Geflüchtete</b>             |
| Akteure      | <b>Kuwait</b>                  |
| Prozesstypen | <b>Keine Einschränkung</b>     |
| Datum        | <b>01.01.1990 - 01.01.2020</b> |

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Mach, André

## Bevorzugte Zitierweise

Mach, André 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Geflüchtete, Kuwait, 1991*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

|                    |   |
|--------------------|---|
| Allgemeine Chronik | 1 |
| Aussenpolitik      | 1 |

# Abkürzungsverzeichnis

---

# Allgemeine Chronik

## Aussenpolitik

### Aussenpolitik

VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS  
DATUM: 19.03.1991  
ANDRÉ MACH

Les Chambres fédérales ont voté un crédit de 130 millions de francs pour financer une **action internationale**, sous la direction de la Banque mondiale, en faveur des pays les plus touchés par les retombées de la **crise du Golfe**, à savoir la Jordanie, la Turquie et l'Egypte. En effet, l'invasion du Koweït et l'embargo décrété par les Nations Unies à l'encontre de l'Irak ont eu de graves conséquences économiques sur ces trois pays: arrêt des exportations, interruption des transferts financiers de leurs ressortissants travaillant au Koweït ou en Irak et afflux de réfugiés. Plusieurs députés se sont opposés à l'aide en faveur de la Turquie, en raison des violations des droits de l'homme qui se produisent régulièrement dans ce pays; d'autres ont critiqué celle en faveur de la Jordanie en raison de son attitude favorable à l'Irak lors de la crise du Golfe. Une proposition socialiste demandant l'exclusion de la Turquie de l'aide a été rejetée à une large majorité par le Conseil national. D'autres membres de la commission ont demandé qu'Israël bénéficie aussi de l'aide suisse, étant donné qu'il a aussi été touché par la guerre. Mais, après que O. Stich a précisé qu'Israël n'avait pas souffert de l'embargo vis-à-vis de l'Irak, cette proposition a été retirée. De toute manière, en raison du caractère international de l'action sous l'égide de la Banque mondiale, il n'était pas possible de lier la contribution de la Suisse à certaines conditions particulières.<sup>1</sup>

---

1) BO CE, 1991, p.121ss.; BO CN, 1991, p.572ss.; FF, I, 1991, p.887ss.